

COMMUNIQUE DE PRESSE

Évreux, le 23 janvier 2015

Interdiction de circulation pour les transports scolaires dans le département de l'Eure le 24 janvier 2015

René BIDAL, préfet de l'Eure, en accord avec Jean Louis Destans, président du conseil général de l'Eure, a pris la décision d'interdire la circulation des **transports scolaires le samedi 24 janvier 2015 dans le département de l'Eure.**

Cette décision est motivée par les difficultés de circulation prévisionnelles annoncées, pour tout le département de l'Eure compte tenu des conditions météorologiques.

Il est rappelé aux usagers que le département est placé en vigilance orange car un épisode de pluies verglaçantes est prévu dans la nuit de vendredi à samedi à partir de minuit.

La plus grande prudence est demandée s'agissant des conditions de circulation qui peuvent devenir très rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau routier.

Pour toute information complémentaire sur les conditions de circulation, contactez le centre régional d'informations et de circulations routières (CRICR) au 0 800 100 200.